

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



BE

## Nachlassverträge - Concordati

1. Débitrice: **Gravoractual SA**, Römerstrasse 9, 2555 Brügg

2. Remarques: Durée du sursis concordataire :

6 mois jusqu'au 20.07.2015

Echéance pour la remise des créances : 23.02.2015

Commissaire : FHS Fidufisc SA, Ernst Schüler 5, 2502 Biel/

Bienne

Remarques : Le tribunal régional Jura bernois-Seeland a accordé à la société Gravoractual SA le sursis concordataire pour 6 mois.

Remise des créances: Les créanciers sont invités à produire leurs créances en capital, intérêts et frais, valeur 20.11.2014 (date d'octroi du sursis provisoire), avec pièces justificatives, auprès du commissaire au sursis jusqu'au 23.02.2015, sous peine d'être exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 LP).

Voie de recours : Les créanciers peuvent faire recours contre la nomination du commissaire dans un délai de dix jours après la publication auprès de l'Autorité cantonale de surveillance en matière de poursuite et de faillite, Hochschulstrasse 17, 3001 Berne.

FHS Fidufisc SA 2500 Biel/Bienne

01949423

